



GYMNASTIQUE ACROBATIQUE BROCHURE TECHNIQUE 2025 - 2026



Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes de Gymnastique

Siège social : 10, avenue Viviani 69200 VENISSIEUX

Accueil & Adresse postale : Maison Régionale des Sports – 68, avenue Tony Garnier 69007 LYON

04 78 00 88 85 | contact@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr | auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr

COMMISSION TECHNIQUE

Nom & Prénom	Responsabilité	Tél	Mail
STEFANIAK Logan (69)	Responsable Technique GAc / Référent ETR	07 61 52 95 74	logan.stefaniak@gmail.com
MARCHAL Claudine (73)	Référente PAS GAc AuRA	06 86 96 06 79	marchalclau@gmail.com
TALLARON Alexandre (26)	Responsable des compétitions	06 12 19 48 29	tallaron.alex@gmail.com
PIEDNOEL Matthieu (73)	Responsable Jugement	06 89 88 42 23	matthieu.piednoel@laposte.net
CHAPUT Sarah (63)	Membre CT	06 67 05 16 61	sarah.chaput@hotmail.fr
LANTENOIS Elodie (38)	Membre CT	06 13 67 66 81	elodie.lantenois@sfr.fr

PERSONNES RESSOURCES

Nom & Prénom	Responsabilité	Tél	Mail
GUILLOT Alain (01)		06 40 95 76 91	acrobate3@wanadoo.fr
ARSAC Yann (63)	RTF CNS	07 86 21 99 22	yann.arsac@ffgym.fr

INFORMATIONS GENERALES

Cette brochure technique régionale est à compléter par les informations fédérales :

- Concernant les informations nationales, elles se trouvent sur le site national <https://www.ffgym.fr/> : (Connexion => mon compte => compétition => base documentaire GAc)
- **la brochure nationale GAc**
- les lettres FFGym GAc, qui apportent des mises à jour sur l'organisation compétitive
- la brochure des programmes GAc – Édition septembre 2022, dans laquelle sont indiqués tous les contenus des différents programmes ainsi que les modalités de jugement.

La **Réglementation Générale 2025-2026 – Compétitions AURA**, reprend toutes les infos générales d'accès aux compétitions : procédures/paiement/dates butoirs :

<https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/ACTIVITES/Compétition2/Reglementation-generale>

La diffusion des informations concernant les compétitions régionales se fait sur le site régional AURA via : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/Evenements>

COMPETITIONS DEPARTEMENTALES			
SECTEUR GEOGRAPHIQUE CONCERNE	NIVEAUX DE PRATIQUE	DATE	ORGANISATEUR
Acro French Cup	Fed A/Perf/Elite	23 au 26 janvier	Fareins
Chpt Dép Drôme-Ardèche	Tous	17/18 janvier	A déterminer
Chpt Dép Savoie	Fed/Perf	8 février	A déterminer
Chpt Dép Allier	Tous	????	A déterminer
Chpt Dép Puy de Dôme	Tous	31 janvier - 1er février	Mozac

COMPETITIONS REGIONALES			
SECTEUR GEOGRAPHIQUE CONCERNE	NIVEAUX DE PRATIQUE	DATE	ORGANISATEUR
Interdépartementale Est	Fédérale Nationale B TC	28 février - 1er mars	Annonay
Interdépartementale Ouest	Fédérale Nationale B TC	28 février - 1er mars	Cusset
Région (Sélection Fédérale A)	Fédérale Nationale B TC	4/5 avril	Bellerive
Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes	Fédérale Nationale B TC Coupe AuRA	20/21 juin	Valence

COMPETITIONS NATIONALES			
SECTEUR GEOGRAPHIQUE CONCERNE	NIVEAUX DE PRATIQUE	DATE	ORGANISATEUR
Sélective Inter-régionale 1 Sud-Ouest	Performances (sauf NBTC) et Elites	21/22 février	Occitanie
Sélective Inter-régionale 2 Est	Performance (sauf NBTC) et Elite	7/8 mars	Grand Est
Sélective Inter-régionale 3 Sud-Est	Performance (sauf NBTC) et Elite	21/22 mars	Montluçon
Trophée Fédéral par Equipes (TFE) & Championnat de France par Equipes (CFE)	Fédéral (Sous sélection) Performance et Elite (Ne sont concernés que les clubs faisant partie de la liste établie par la CNS et figurant sur la lettre FFGym)	9/10 mai	A déterminer
Trophée Fédéral	Fédéral A	23/24 mai	Belfort
Championnat de France par unités	Performance et Elite	06/07 juin	A déterminer

Il existe 3 filières compétitives :

- **La filière Fédérale** est destinée aux gymnastes débutants et intermédiaires, elle comprend les compétitions Interclub, Fédéral B (finalité régionale) et Fédéral A (finalité nationale).
- **La filière Performance** est destinée aux gymnastes confirmés, elle comprend les compétitions des catégories National B et A.
- **La filière Elite** est destinée aux gymnastes de haut niveau, elle comprend les compétitions des catégories Avenir, Espoir, Junior et Senior.

Pour chaque compétition, les clubs pourront consulter sur le site du Comité les documents technico-administratifs et sportifs. Les résultats seront accessibles sur le site à la fin de chaque compétition.

RAPPEL DES CATEGORIES POUR LES COMPETITIONS

. **La participation à la compétition interdépartementale Est ou Ouest** est sélective pour les catégories des filières *Fédérale A / B* et *Nationale B Toutes Catégories* uniquement.

. **La compétition sélective régionale** est ouverte uniquement aux unités des filières *Fédérales A / B* et à la filière *National B TC* qui ont participé à la compétition interdépartementale de leur territoire.

. **Les compétitions sélectives inter-régionales** sont ouvertes aux filières *Performance* et *Elite* uniquement. Pour les clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, il est possible de participer aux 3 compétitions inter-régionales suivantes :

- **Sud-Est** = Auvergne-Rhône-Alpes / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Bourgogne-Franche-Comté / Grand-Est / Occitanie / Nouvelle-Aquitaine
- **Sud-Ouest** = Auvergne-Rhône-Alpes / Provence-Alpes-Côte d'Azur / Occitanie / Nouvelle-Aquitaine / Bretagne / Pays-de-la-Loire / Centre-Val-de-Loire / Normandie
- **Est** = Auvergne-Rhône-Alpes / Hauts de France / Ile de France / Bourgogne-Franche-Comté / Grand-Est / Provence-Alpes-Côte d'Azur.

. **Lors du Grand Prix Auvergne-Rhône-Alpes**, deux compétitions auront lieu : la finale régionale Fédérale/Nationale B et la Coupe AuRA GAc:

- Finale régionale Fédérale/Nationale B :
 - Finale Fédérale B des unités ayant participé à la sélective précédente (4 et 5 avril)
 - Finale Fédérale A des unités n'ayant pas été sélectionnées au Trophée Fédéral
 - Finale Nationale B des unités n'ayant pas été sélectionnées au Championnat de France
- Coupe AuRA : est un championnat Régional par équipe départementale. Les modalités de la compétition vous seront communiquées en début de saison

. **Des aides sur le circuit compétitif régionale et le système de qualification pour le TFE sont présent en annexe sur le site du comité régionale**

- [GAc-Circuit compétitif fédérale AuRA 2025-2026](#)
- [GAc-Système classement AuRA TFE 2025-2026](#)

• **Composition du Jugement en filière fédérale et Nationale B TC**

Organisation des corps de juges :

- Le juge arbitre peut rentrer sa note à l'exécution et/ou l'artistique. Il ne peut pas être juge arbitre dans une catégorie où se trouve une unité de son club (dans la mesure du possible).
- 2 juges à la difficulté, (Un juge à la difficulté niveau 3 minimum, qui peut rentrer également sa note à l'exécution ou l'artistique, et un deuxième juge à la difficulté niveau 2 minimum).
- 2 à 6 juges à l'exécution, 2 à 6 juges à l'artistique.

Engagement des juges via EngaJuge OBLIGATOIRE. Merci de respecter la date limite d'inscription fixée par évènement car ensuite il sera IMPOSSIBLE d'inscrire un juge.

Attention : Vérifiez bien en début de saison le niveau de qualification du juge avant la création de la licence. Si problème, merci de vous rapprocher du responsable des juges.

Merci de respecter les dates définies dans les dossiers techniques de chaque compétition pour tous les engagements.

- **Engagements pour les sélectives inter-départementales et régionales de la filière Fédérale et National B TC :**

Pour les compétitions inter-départementales Est et Ouest, ainsi que pour la sélective régionale des catégories Fédérales A et B et National B TC, inscrire

- **prévisionnellement** sur Engagym avant **le 7 décembre 2025** les unités (duo, trio, quatuor) que vous prévoyez d'engager **sur l'ensemble de la saison 2025-2026**, afin de permettre une meilleure organisation des compétitions interdépartementales qui seront jumelées avec d'autres disciplines
- **nominativement** sur Engagym avant **le 10 janvier 2026** les unités (duo, trio, quatuor) que vous prévoyez d'engager **sur l'ensemble de la saison 2025-2026**, afin de permettre une meilleure organisation des compétitions régionales et l'établissement des quotas pour les finales nationales.

- **Engagements pour le Trophée Fédérale par équipe (TFE) :**

Le comité établira un classement par équipe des clubs engagés en filière fédérale sur son territoire pour le 31 mars 2026. A l'aide de ce classement, et parmi les clubs qui souhaitent effectivement participer au TFE, Le comité AuRA définit les 3 clubs qualifiés et une liste de clubs réservistes. (Méthode de classement en Annexe)

Les places libérées par les équipes (FFGym ou UNSS) qui ne souhaitent pas participer au TFE sont attribuées aux clubs réservistes, selon un prorata favorisant la représentativité des régions.

C'est le club qui est sélectionné pour participer au TFE, quelles que soient les unités qui ont permis cette sélection.

Pour rappel : lors de chaque compétition, le club est **dans l'obligation d'engager un ou plusieurs juge(s)**, dont le niveau est défini par la filière, sauf pour les nouvelles sections GAc.

Le lien des modalités d'engagement du ou des juges est sur le dossier technique de la compétition.

Le club communique le nom et le niveau de son ou ses juges, selon les modalités stipulées pour chaque compétition.

Le prêt de juge, du niveau requis au vu des engagements présentés, est autorisé, il est cependant impératif d'en référer à la commission en charge du niveau de pratique de la compétition :

- Sélectives inter-régionales et finales nationales = CNS GAc
- Compétitions inter-départementales et sélective régionale = Commission Technique Régionale.

Lors d'une compétition, un club dont le juge est convoqué sur le jury est autorisé à ne pas présenter d'autre juge.

Les cas particuliers en compétition régionale, notamment pour les Open, sont soumis à demande et discussion auprès de la Commission Technique Régionale et du responsable des juges. La commission peut être amenée à demander, par nécessité d'organisation, la présence d'un 2ème juge club.

ENVOI DES CARTES DE COMPETITION

Les cartes de compétition sont à télécharger sur le site fédéral <https://www.ffgym.fr/>. A compter de cette saison, le modèle proposé par Acro Companion, adapté aux catégories et programmes français, est accepté.

Pour les catégories **Fédérales** et **Nationales B**, les cartes sont à imprimer en format A4 paysage et à présenter **lors de la réunion de juge** (encore accepté en salle d'échauffement pour la saison 2025-2026 en cas d'impossibilité de présence lors de la réunion de juges)

Lors des compétitions interdépartementales, régionales et open, pour les unités engagées en catégories **Nationale A** et **Elite**, les cartes sont à **envoyer 10 jours avant la compétition** pour vérification à cartes.gac@auvergne-rhone-alpes-ffgym.fr au format PDF.

Attention : Seul un remplissage numérique (textes, figurines et valeurs) est accepté.

Pour la filière Fédérale uniquement, les entraîneurs pourront faire des modifications de leur carte de compétition auprès du juge arbitre le jour de la compétition.

FORMATIONS DES GYMNASTES

Les dates et formations seront communiquées sur le site régional : <https://auvergne-rhone-alpes.ffgym.fr/FORMATION/Formations-des-Gymnastes/GAC>

STAGES TECHNIQUES :

- Octobre, novembre et décembre 2025

Chaque stage se déroule du samedi à 14h au dimanche à 17h, sur trois demi-journées. Ils seront encadrés respectivement par les entraîneurs DEJEPS de la région. **Une fiche complémentaire sera diffusée pour plus de précisions (niveaux, entraîneurs référents, prix, etc...)**

Ces stages s'adressent aux gymnastes des catégories NB 8-15 et NA 8-16. Ils ont pour objectifs de perfectionner techniquement les éléments visés par les programmes compétitifs, d'améliorer les contenus d'entraînement afin de gagner en efficacité et de créer du lien entre les gymnastes et les entraîneurs de la région. La priorité de sélection sera accordée d'abord aux unités en catégorie NA 8-16, puis à celles dont les âges correspondent aux écarts FIG et enfin aux voltigeurs plus jeunes.

COURS DE PERFECTIONNEMENT REGIONAL (CPR) :

- Du 3 au 4 janvier 2026, **lieu à définir**

Sont concernées les unités classées en DRA*, avec une participation limitée de gymnastes (30 à 50). **Une fiche complémentaire sera diffusée pour plus de précisions (niveaux, entraîneurs référents, prix, etc...)**

L'objectif de ce CPR est de permettre aux gymnastes et aux entraîneurs de faire un premier bilan des acquis de début de saison afin d'orienter au mieux les différentes formations présentes dans les catégories compétitives.

COURS DE PERFECTIONNEMENT INTER DEPARTEMENTAL (CPID) :

Pour les clubs qui ont des niveaux de pratique qui n'entrent pas dans les stages ci-dessus et qui souhaitent se former auprès d'un autre club ayant un niveau de pratique supérieur : faire la demande au RTR GAc (Logan Stefaniak, coordonnées en page 2) qui transmet à l'équipe ETR. L'équipe ETR définit un club / entraîneur référent adapté à la demande du club demandeur. Le club demandeur pourra se déplacer dans le club ressources avec 3 unités maximum OU le club demandeur accueille l'entraîneur ressource vers son lieu d'entraînement sur une journée.

COMPLEMENT DE FORMATION DES JUGES REGIONAUX

Lors des CPD ou CPR, les juges régionaux sont invités à venir y participer dans la mesure du possible et de leur disponibilité afin de compléter et approfondir leur formation. La commission par l'intermédiaire du CAURAG, du responsable des juges et des responsables de formations mettra à disposition de ces regroupements des juges expérimentés afin d'accompagner la formation continue de ces juges régionaux.

**DRA : Dispositif Régional d'Accession au haut niveau (liste page suivante)*

FORMATIONS JUGES ET CADRES

InteraGYM Formation a pour vocation de former des personnes, bénévoles ou salariées, dans le domaine des activités gymniques. Divers domaines d'expertise sont répertoriés :

- Formation Animateur Fédéral
- Formation des Juges
- Formation continue Juges/Cadres
- Formation du Certificat de Qualification Professionnelle
- Formation Express des dirigeants

Toutes les informations (dates, tarifs, contenus...) et inscriptions sont réunies sur le site <http://interagym-formation.com/>

Contact :

Emilie DAVID – Coordinatrice Formations - 07 71 89 66 76 - e.david@interagym-formation.com

Au niveau régional, les formations propres à la GAc sont essentiellement dispensées au cours de rassemblements appelés « CPR ». Les CPR concernent à la fois la formation continue pour les juges, la formation des entraîneurs et celle des gymnastes.

DATES :

- **Du 15 au 16 novembre : Formation juge 1 et 2**
 - Zone Ouest : Vic-le-Comte
 - Zone Est : Voiron
- **Du 6 au 7 décembre : Examen juge 1 et 2**
 - Voiron
- **Du 13 au 14 décembre : Formation animateur**
 - Albertville